

5

PERMIS DE TRAVAIL



Je m'engage totalement à respecter les Règles d'or



Conception, création et réalisation : www.because.fr - Crédit photo : V. Miloserdov © TOTAL - mars 2017



IL EST OBLIGATOIRE DE :

- Analyser les risques avant de commencer un travail
- Utiliser les permis complémentaires requis
- Établir un nouveau permis si les conditions changent ou si le mode opératoire est modifié



IL EST INTERDIT DE :

- Effectuer des travaux sans le permis requis validé

